

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,  
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

*Le Ministre*

Paris, le **29 DEC. 2011**

N/Réf : CI 0628104

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 15 novembre dernier, vous avez appelé mon attention sur la candidature de la France pour l'organisation du Congrès Mondial d'Aviculture en 2020 à Paris.

La France est un grand pays agricole où la diversité de ses productions animales tient une place importante, à la fois pour l'alimentation, l'agriculture et l'aménagement du territoire. Le secteur avicole a pris une importance croissante dans le monde depuis la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. En France, les productions avicoles, viande et œufs, représentent un chiffre d'affaires total de l'ordre de 4 milliards d'euros en 2010, auxquels viennent s'ajouter plus de 5 milliards pour l'activité des abattoirs et 2,3 milliards pour les firmes d'aliments.

L'enseignement supérieur et la recherche française en aviculture sont également en pointe. Les laboratoires et les équipements de l'Institut National de la Recherche Agronomique, de l'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail, des établissements d'enseignement agronomique et des écoles nationales vétérinaires, l'Institut Technique de l'Aviculture et le syndicat des sélectionneurs Avicoles et Aquacoles Français mènent des recherches de qualité au service de la compétitivité de l'aviculture française.

La filière avicole est aussi une richesse et un atout pour la France qu'il convient de valoriser au mieux.

L'association mondiale des sciences avicoles WPSA (The World's Poultry Science Association) organise tous les 4 ans son congrès mondial. En France, les acteurs économiques de la filière ainsi que la communauté scientifique et technique avicoles sont réunis dans la branche française de la WPSA. Cette dernière présente donc toutes les compétences nécessaires pour l'organisation du Congrès Mondial Aviculture.

.../...

Monsieur Pierre-André GERAERT  
Président WPSA France  
BP 5  
37380 NOUZILLY

J'apporte donc mon soutien à la candidature de la France pour l'organisation de ce congrès en 2020, portée par la branche WPSA française. La tenue de l'exposition internationale sera l'occasion de mettre en valeur les entreprises françaises du secteur avicole. Les services de mon ministère veilleront à la promotion de cet événement pour que son organisation à Paris soit un plein succès.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



---

Bruno LE MAIRE